

ANNEXE 1
Epreuve de spécialité du concours d'entrée
au cycle supérieur

I . Economie et gestion *

Axe 1 : Données de base de l'économie tunisienne

- Population et population active (I)
- Structure et croissance du PIB (I)
- Les indices de prix (I)
- Agrégats de la comptabilité nationale (I)
- Budget de l'Etat (I)
- Ressources et emplois du système financier.

Axe 2 : L'entreprise

- Les diverses approches de l'entreprise (I)
- L'organisation de l'entreprise (I)
- Combinaisons productives et la fonction de production (I)
- Formation des prix et les différentes formes de concurrence (I)
- Choix d'investissement et de financement
- Les stratégies de l'entreprise.

Axe 3 : Les ménages

- Les revenus des ménages
- La consommation et l'épargne des ménages (I)
- La demande d'un bien (I)
- Le rôle des anticipations.

Axes 4 : Fluctuations et croissance

- Les cycles économiques
- La croissance équilibrée
- La croissance endogène
- Le développement durable. (I)

Axe 5 : Monnaie et financement

- Les fonctions de la monnaie (I)
- L'offre et la demande de monnaie (I)
- La masse monétaire (I)
- Les taux d'intérêt (I)
- Le système financier (institutions financières et marché des capitaux)

- Le financement de l'économie
- La balance des paiements et les mouvements de capitaux (I)
- La mondialisation (aspects financiers).

Axe 6 : Les échanges extérieurs

- Fondements de l'économie internationale (I)
- La balance des biens et des services (I)
- Les termes de l'échange (I)
- Les zones de libre échange
- La mondialisation (aspects économiques).

Axe 7 : Politique économique

- Les biens et services publics (I)
- Les effets externes (I)
- La politique budgétaire et fiscale (I)
- La politique monétaire
- Les politiques de l'emploi
- La politique industrielle
- La politique de la concurrence
- L'intégration économique.

Axe 8 : Statistiques (I)

- La probabilité conditionnelle et la règle de Bayes
- Les variables aléatoires : loi de probabilité d'une variable aléatoire
- Les moments d'une variable aléatoire : espérance mathématique, variance, écart-type
- Lois de variables discrètes : loi de Bernoulli, loi binomiale, loi de Poisson
- Lois de variables continues : loi normale, loi de Student-Fisher, loi χ^2 (chi-carré)
- Estimateur sans biais, convergent
- Méthode de maximum de vraisemblance
- Ajustement d'une distribution observée à une distribution théorique (test du χ^2)
- Analyse statistique de la liaison entre plusieurs variables (régression et corrélation).

*** L'indication (I) concerne les axes et les thèmes sur lesquels porte l'épreuve de spécialité destinée aux candidats titulaires du diplôme d'ingénieur ayant choisi l'option « économie et gestion ». Les candidats autres que les titulaires du diplôme d'ingénieur sont concernés par l'ensemble des axes et des thèmes de cette option.**

II . Droit *

Axe 1 : Droit constitutionnel et institutions politiques

- Les sources du droit constitutionnel (I)
- L'Etat (éléments constitutifs et formes) (I)
- Le principe de la séparation des pouvoirs (I)
- Les régimes politiques (I)
- Les partis politiques et les institutions de la société civile
- Les modes de scrutin
- Le contrôle de constitutionnalité
- Les droits fondamentaux et les libertés publiques (I)

Axe 2 : Droit administratif et institutions administratives

- Les sources du droit administratif (I)
- L'organisation administrative (l'administration centrale, l'administration déconcentrée, les collectivités locales) (I)
- Le service public (notion, catégorie, principes fondamentaux, modes de gestion)
- Les actes administratifs (l'acte administratif unilatéral, le contrat administratif)
- La police administrative

Axe 3 : Finances publiques

- Les principes généraux du budget de l'Etat (principes budgétaires, comptables et fiscaux) (I)
- Les lois de finances (I)
- L'élaboration et le vote du budget de l'Etat (I)
- L'exécution du budget de l'Etat
- Les fonds budgétaires
- Le contrôle des finances publiques (typologie, organes et modalités).

Axe 4 : Droit fiscal

- Les sources du droit fiscal (I)
- Les fonction de la fiscalité (I)
- La typologie des impôts (I)
- L'administration fiscale
- Le recouvrement des impôts

Axe 5 : Droit administratif des biens

- Les domaines public et privé des personnes publiques (notion, régimes juridiques de délimitation, d'incorporation, d'utilisation et de protection)
- L'expropriation (finalités et procédure)
- Le contentieux de l'expropriation
- Les travaux publics (notion, exécution, dommages)

Axe 6 : Contentieux administratif

- L'organisation de la justice administrative et la répartition du contentieux de l'administration
- Les sources du contentieux administratif
- Les différents recours et mesures d'urgence
- Les règles de procédure juridictionnelles (introduction et déroulement de l'instance, le prononcé de la décision).

Axe 7 : Relations internationales

- Les grands principes juridiques des relations internationales
- Les Etats (souveraineté, égalité, indépendance, compétences)
- Les organisations internationales (L'ONU et les institutions spécialisées, les organisations régionales et spéciales)
- Les traités internationaux, régionaux et bilatéraux
- Le contentieux international (juridictions internationales, modes de règlement des différends internationaux).

* L'indication (I) concerne les axes et les thèmes sur lesquels porte l'épreuve de spécialité destinée aux candidats titulaires du diplôme d'ingénieur ayant choisi l'option « droit ». Les candidats autres que les titulaires du diplôme d'ingénieur sont concernés par l'ensemble des axes et des thèmes de cette option.